



Style de citation ‘Université de Liège – Droit’

Guide d’utilisation

Quentin Cordier • Assistant et Maître de conférences • Unité de Droit social
François Deseilles • Responsable scientifique • Bibliothèque Léon Graulich

Sommaire

Introduction.....	3
Rédaction des notes de bas de page.....	7
Monographie — Première citation	7
Chapitre de livre — Première citation	9
Article dans une revue scientifique — Première citation	11
Rapport — Première citation.....	13
Page web — Première citation	15
Législation — Première citation	17
Travaux préparatoires — Première citation.....	19
Jurisprudence — Première citation	21
Rédaction de la bibliographie	23
1. Bibliographie générée par la feuille de style « Université de Liège – Droit (french) »	23
2. Bibliographie générée par la feuille de style « Université de Liège – Droit (classement par catégorie, French) »	24

Introduction

Le présent document consiste en un **guide d'utilisation** des deux feuilles de style de citation juridique, élaborées au sein de l'Université de Liège, à l'aide du logiciel de gestion de références bibliographiques 'Zotero' (gratuit, libre et code source ouvert).

- ▶ Université de Liège – Droit (French) <http://www.zotero.org/styles/universite-de-liege-droit>
- ▶ Université de Liège – Droit (classement par catégorie, French) <http://www.zotero.org/styles/universite-de-liege-droit-par-categorie>

L'évolution de l'informatique, spécialement de la bureautique, et l'utilisation de plus en plus répandue – surtout dans les disciplines « opératives » – de logiciels de gestion de références bibliographiques ont poussé les auteurs de ce guide, appuyés par la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie et la Bibliothèque Léon Graulich, à développer une feuille de style correspondant le plus largement possible à la **manière de référencer des juristes francophones belges**. Le code de ces feuilles de style est la transposition optimisée de ces habitudes de référencement et il est également « soucieux de rester en phase avec des usages par essence évolutifs aussi bien qu'avec des outils (informatiques notamment) en perpétuelle mutation »¹.

Ces feuilles de style vous offrent la faculté d'**automatiser votre référencement** des principales sources du droit et deviendra sans doute – grâce à vous, chers utilisateurs – la véritable référence pour tout auteur qui doit effectuer des références à des textes législatifs ou réglementaires, à des travaux préparatoires, à des décisions de justice ainsi qu'à différents supports de la littérature scientifique juridique qu'est la doctrine.

Le code ne permettant pas de transposer intégralement les prescriptions arrêtées par les auteurs du Guide des citations², il a paru opportun de répondre de façon sensée aux différentes situations de référencement qui pourraient se présenter aux utilisateurs de la feuille de style ; par voie de conséquence, le code a donc dû « se prononcer » sur certaines situations et intègre la plupart des **situations de référencement** possibles. Le code embarque donc – parfois un peu malgré lui – une manière de citer tout à fait uniforme, univoque et prescriptive³. Toutefois, l'usager peut, à son tour, librement s'emparer de la feuille de style et y effectuer les modifications qui l'arrangent.

Il s'est dès lors agi d'un subtil travail qui, à terme, nous semble **cohérent** et empreint d'**équilibre** entre l'**économie de moyens** – qui devrait sous-tendre toute entreprise de référencement – et la **lisibilité** – le juriste étant par essence un lecteur.

Ce guide se veut résolument **pratique** ; sa structure se veut légère et simple à appréhender. Il a semblé opportun d'explicitier à l'aide d'exemple les choix effectués. La feuille de style part du constat que tout auteur, praticien ou étudiant, utilise de nos jours un **traitement de texte**.

¹ N. BERNARD (éd.), *Guide des citations, références et abréviations juridiques*, Waterloo, Wolters Kluwer Belgium, 2017, p. XIII, disponible sur <https://legalworld.wolterskluwer.be/media/4562/guide-des-citations-references-abreviations-juridiques.pdf> (Consulté le 21 septembre 2018).

² N. BERNARD (éd.), *Guide des citations, op. cit.*

³ *Ibid.*, p. XVI.



Lorsqu'il est confronté à un document dont il s'agit de faire la référence, il **encodera une fois pour toute les éléments bibliographiques** au sein même du logiciel. Il pourra dès lors citer « à l'infini » dans toutes ses œuvres le document dont il viendra d'encoder la référence.

Ce guide est divisé en plusieurs **parties** qui épousent la **distinction** entre les différentes et principales **sources du droit** (législation, jurisprudence, doctrine). Au sein de ces divisions, c'est l'**aspect matériel** du document à citer qui détermine les **subdivisions**. De cette manière, l'utilisateur de la feuille de style trouvera facilement la description de la manière dont est composée la référence à un type de document bien déterminé.

Enfin, une des améliorations par rapport à la feuille de style initiale⁴ a été de proposer à l'utilisateur une **variante** qui lui offre, au sein de la **bibliographie générale**, un **classement automatique par type de document** en la structurant selon les trois principales sources du droit (à la différence de la version « de base » de la feuille de style où la bibliographie générale est classée selon le nom de l'auteur puis par ordre chronologique). Cette variante « classement par catégorie » sera sans doute utile dans le cas de travaux plus conséquents.

Ainsi, vous ferez partie des utilisateurs d'une feuille de style juridique parmi les [70 feuilles groupées sous l'étiquette « juridique » \(law\)](#) que compte l'« entrepôt des styles Zotero » et, au sein de celles-ci, parmi les [6 feuilles de style de citation juridique francophones](#).

Pour **plus d'information**, le lecteur se reportera aux [pages consacrées à ces feuilles de styles](#) et aux divers supports d'aide que ses auteurs ont mis en place pour favoriser son utilisation.

—

Le **développement** des feuilles de style « ULiège – droit » a reçu le **soutien** de la [Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie](#) ainsi que des [bibliothèques de l'Université de Liège](#).



⁴ Q. CORDIER et F. DESSEILLES, « Feuille de style en Citation Style Language: Université de Liège - Droit (French) », juillet 2017, disponible sur <https://orbi.uliege.be/handle/2268/227724> (Consulté le 21 septembre 2018).



Rédaction des notes de bas de page⁵

Monographie — Première citation

Séparation des groupes : « , »

1. Identification de l'auteur : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules)
2. *Titre de l'ouvrage*, italique
3. Mention, le cas échéant, du tome et/ou du volume
4. Mention, le cas échéant, de l'édition
5. Mention, le cas échéant, de la collection
6. Mention, le cas échéant, du numéro dans la collection
7. Mention du lieu de publication
8. Mention de l'éditeur
9. Mention de l'année de publication
10. Mention de la ou des pages citées

Illustrations :

H. DE PAGE, *Traité élémentaire de droit civil belge*, t. III, 2^e éd., Bruxelles, Bruylant, 1950, p. 68.

P. LECOCQ, *Manuel de droit des biens*, t. I, 2^e éd., Collection de la Faculté de droit de l'université de Liège, Bruxelles, Larcier, 2012, pp. 58-64.

Monographie — Citation subséquente

Séparation des groupes : « , » • Si deux références se suivent immédiatement : « *Ibid.* » en italique

1. Identification de l'auteur : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules)
2. *Titre de l'ouvrage ou titre abrégé*, italique
3. Mention, le cas échéant, du tome et/ou du volume
4. « *op. cit.* »
5. Mention de la ou des pages citées

Illustrations :

H. DE PAGE, *Traité*, t. III, 2^e éd., *op. cit.*, p. 68.

P. LECOCQ, *Manuel de droit des biens*, t. I, 2^e éd., *op. cit.*, pp. 58-64.

⁵ Notez que la pagination des exemples peut être fictive.



Type de document Livre

Titre Traité élémentaire de droit civil belge

▼ Auteur De Page, Henri - +

Résumé

Collection

N° ds la coll.

Volume t. III

Nb de volumes

Édition 2

Lieu Bruxelles

Éditeur Bruylant

Date 1950 y

Nb de pages

Langue

ISBN

Titre abrégé Traité

URL

Consulté le

Archive

Loc. dans l'archive

Catalogue de bibl.

Cote

Autorisations

Extra

Date d'ajout 26/05/2017 à 10:10:45

Modifié le 02/06/2017 à 10:08:54

Type de document Livre

Titre Manuel de droit des biens

▼ Auteur Lecocq, Pascale - +

Résumé

Collection Collection de la Faculté de droit de l'université de Liège

N° ds la coll.

Volume t. I

Nb de volumes

Édition 2

Lieu Bruxelles

Éditeur Larcier

Date 2012 y

Nb de pages

Langue

ISBN

Titre abrégé

URL

Consulté le

Archive

Loc. dans l'archive

Catalogue de bibl.

Cote

Autorisations

Extra

Date d'ajout 17/02/2017 à 09:05:09

Modifié le 09/05/2017 à 08:45:56



Chapitre de livre — Première citation

Séparation des groupes : « , »

1. Identification de l'auteur : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules)
2. « Titre du chapitre », entre guillemets
3. 'in' en italique si mention d'un éditeur ou d'un directeur ; 'in' en romain dans le cas contraire
4. Identification, le cas échéant, du directeur ou de l'éditeur scientifique : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules)
5. *Titre de l'ouvrage*, italique
6. Mention, le cas échéant, du tome et/ou du volume
7. Mention, le cas échéant, de l'édition
8. Mention, le cas échéant, de la collection
9. Mention, le cas échéant, du numéro dans la collection
10. Mention du lieu de publication
11. Mention de l'éditeur
12. Mention de l'année de publication
13. Mention de la ou des pages citées

Illustrations :

B. VANBRABANT, « Les contrats relatifs au savoir-faire et autres secrets d'affaire », in R. AYDOGDU (éd.), *Les contrats commerciaux en pratique*, CUP, n° 169, Bruxelles, Larcier, 2016, p. 68.

D. DESSARD et V. LÈBE-DESSARD, « Clause de non-concurrence en droit social et concurrence déloyale », in *Liber Amicorum Paul De Vroede*, Diegem, Kluwer, 1994, pp. 58-64.

Chapitre de livre — Citation subséquente

Séparation des groupes : « , » • Si deux références se suivent immédiatement : « *Ibid.* » en italique

1. Identification de l'auteur : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules)
2. « Titre du chapitre ou titre abrégé du chapitre » entre guillemets
3. « *op. cit.* »
4. Mention de la ou des pages citées

Illustrations :

B. VANBRABANT, « Les contrats relatifs au savoir-faire et autres secrets d'affaire », *op. cit.*, p. 68.

D. DESSARD et V. LÈBE-DESSARD, « Clause de non-concurrence en droit social et concurrence déloyale », *op. cit.*, pp. 58-64.



Type de document Chapitre de livre

Titre Les contrats relatifs au savoir-faire et autres secrets d'affaire

▼ Auteur Vanbrabant, Bernard - +

▼ Éditeur Aydogdu, Roman - +

Résumé

Titre du livre Les contrats commerciaux en pratique

Collection CUP

N° ds la coll. 169

Volume

Nb de volumes

Édition

Lieu Bruxelles

Éditeur Larcier

Date 2016 y

Pages

Langue

ISBN

Titre abrégé

URL

Consulté le

Archive

Loc. dans l'archive

Catalogue de bibl.

Cote

Autorisations

Extra

Date d'ajout 13/01/2017 à 15:13:05

Modifié le 06/08/2018 à 15:22:30

Type de document Chapitre de livre

Titre Clause de non-concurrence en droit social et concurrence déloyale

▼ Auteur Dessard, D - +

▼ Auteur Lèbe-Dessard, V - +

Résumé

Titre du livre Liber Amicorum Paul De Vroede

Collection

N° ds la coll.

Volume

Nb de volumes

Édition

Lieu Diegem

Éditeur Kluwer

Date 1994 y

Pages

Langue

ISBN

Titre abrégé

URL

Consulté le

Archive

Loc. dans l'archive

Catalogue de bibl.

Cote

Autorisations

Extra

Date d'ajout 01/12/2016 à 15:32:29

Modifié le 01/12/2016 à 15:33:56



Article dans une revue scientifique — Première citation

Séparation des groupes : « , »

1. Identification de l'auteur : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules)
2. « Titre de l'article » entre guillemets
3. *Abréviation de la revue*, italique
4. Mention de l'année de publication
5. Mention, le cas échéant, du volume et/ou du numéro de la revue
6. Mention de la ou des pages citées

Illustrations :

J. CLESSE et F. KÉFER, « Le contrôle des normes relatives à la modération des rémunérations au regard du droit de négociation collective », *R.D.S.*, 2017, n° 1, p. 68.

A. LENAERTS, « Le principe général du droit *fraus omnia corrumpit* : une analyse de sa portée et de sa fonction en droit privé belge », *R.G.D.C.*, 2014, pp. 58-64.

Article dans une revue scientifique — Citation subséquente

Séparation des groupes : « , » • Si deux références se suivent immédiatement : « *Ibid.* » en italique

1. Identification de l'auteur : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules)
2. « Titre de l'article » entre guillemets
3. « *op. cit.* »
4. Mention de la ou des pages citées

Illustrations :

J. CLESSE et F. KÉFER, « Le contrôle des normes relatives à la modération des rémunérations au regard du droit de négociation collective », *op. cit.*, p. 68.

A. LENAERTS, « Le principe général du droit *fraus omnia corrumpit* », *op. cit.*, pp. 58-64.



Type de document Article de revue

Titre Le contrôle des normes relatives à la modération des rémunérations au regard du droit de négociation collective

▼ Auteur Clesse, J. - +

▼ Auteur Kéfer, F. - +

Résumé

Publication R.D.S.

Volume

Numéro 1

Pages 89-113

Date 2017 y

Collection

Titre de la coll.

Texte de la coll.

Abrév. de revue

Langue

DOI

ISSN

Titre abrégé

URL

Consulté le

Archive

Loc. dans l'archive

Catalogue de bibl.

Cote

Autorisations

Extra

Date d'ajout 07/03/2018 à 10:04:02

Modifié le 14/09/2018 à 18:07:15

Type de document Article de revue

Titre Le principe général du droit fraus omnia corruptit : une analyse de sa portée et de sa fonction en droit privé belge

▼ Auteur Lenaerts, Annekatrien - +

Résumé

Publication R.G.D.C.

Volume

Numéro

Pages 98-115

Date 2014 y

Collection

Titre de la coll.

Texte de la coll.

Abrév. de revue

Langue

DOI

ISSN

Titre abrégé Le principe général du droit fraus omnia corruptit

URL

Consulté le

Archive

Loc. dans l'archive

Catalogue de bibl.

Cote

Autorisations

Extra

Date d'ajout 01/12/2016 à 14:03:52

Modifié le 10/07/2017 à 08:40:12



Rapport — Première citation

Séparation des groupes : « , »

1. Identification de l'auteur : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules)
2. *Titre du rapport*, italique
3. Mention, le cas échéant, du nom de la collection
4. Mention, le cas échéant, du lieu de publication
5. Mention, le cas échéant, de l'institution qui a publié le rapport
6. Mention, le cas échéant, de l'année de publication
7. Mention de la ou des pages citées
8. Mention, le cas échéant, de l'url précédé de la mention « disponible sur »
9. Mention, le cas échéant, de la (date de consultation) entre parenthèses

Illustrations :

C. CODAGNONE, F. ABADIE et F. BIAGI, *The Future of Work in the « Sharing Economy »: Market Efficiency and Equitable Opportunities or Unfair Precarisation?*, JRC Science for Policy Report, 2016, p. 68, disponible sur <https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/future-work-sharing-economy-market-efficiency-and-equitable-opportunities-or-unfair>.

J. RICHARD et L. CYTERMANN, *Le numérique et les droits fondamentaux*, Les rapports du Conseil d'État, Conseil d'État (France), 2014, pp. 58-64.

Rapport — Citation subséquente

Séparation des groupes : « , » • Si deux références se suivent immédiatement : « *Ibid.* » en italique

1. Identification de l'auteur : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules)
2. *Titre de l'ouvrage ou titre abrégé*, italique
3. Mention, le cas échéant, du tome et/ou du volume
4. « *op. cit.* »
5. Mention de la ou des pages citées

Illustrations :

C. CODAGNONE, F. ABADIE et F. BIAGI, *The Future of Work in the « Sharing Economy »*, *op. cit.*, p. 68.

J. RICHARD et L. CYTERMANN, *Le numérique et les droits fondamentaux*, *op. cit.*, pp. 58-64.



Type de document Rapport

Titre The Future of Work in the 'Sharing Economy': Market Efficiency and Equitable Opportunities or Unfair Precarisation?

▼ Auteur Codagnone, Cristiano - +

▼ Auteur Abadie, Fabienne - +

▼ Auteur Biagi, Federico - +

Résumé

N° du rapport

Type de rapport

Titre de la coll. JRC Science for Policy Report

Lieu

Institution

Date 2016 y

Pages

Langue

Titre abrégé The Future of Work in the "Sharing Economy"

URL <https://ec.europa.eu/jrc/en/publication...>

Consulté le

Archive

Loc. dans l'archive

Catalogue de bibl.

Cote

Autorisations

Extra

Date d'ajout 09/10/2017 à 13:04:13

Modifié le 14/09/2018 à 18:18:21

Type de document Rapport

Titre Le numérique et les droits fondamentaux

▼ Auteur Richard, Jacky - +

▼ Auteur Cytermann, Laurent - +

Résumé

N° du rapport

Type de rapport

Titre de la coll. Les rapports du Conseil d'État

Lieu

Institution Conseil d'État (France)

Date 2014 y

Pages

Langue

Titre abrégé

URL

Consulté le

Archive

Loc. dans l'archive

Catalogue de bibl.

Cote

Autorisations

Extra

Date d'ajout 17/08/2018 à 13:52:09

Modifié le 17/08/2018 à 13:54:41



Page web — Première citation

Séparation des groupes : « , »

1. Identification de l'auteur : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules)
2. « Titre de la page » entre guillemets
3. Mention, le cas échéant, du *Titre du site internet*, italique (par exemple le titre d'un blog juridique)
4. Date du document
5. Mention de l'url précédé de la mention « disponible sur »

Illustration :

T. SIMONITE, « How Uber Controls Its Drivers Despite Its Claims to Be a Neutral Platform », *MIT Technology Review*, 1 décembre 2015, disponible sur <https://www.technologyreview.com/s/543946/when-your-boss-is-an-uber-algorithm/> (Consulté le 13 novembre 2017).

Page web — Citation subséquente

Séparation des groupes : « , » • Si deux références se suivent immédiatement : « *Ibid.* » en italique

1. Identification de l'auteur : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules)
2. « Titre de la page ou titre abrégé de la page » entre guillemets
3. « *op. cit.* »

Illustration :

T. SIMONITE, « How Uber Controls Its Drivers Despite Its Claims to Be a Neutral Platform », *op. cit.*



Type de document Page Web

Titre How Uber Controls Its Drivers Despite Its Claims to Be a Neutral Platform

▼ Auteur Simonite, Tom - +

Résumé Researchers examine how Uber steers its drivers' behavior with its automated management system, despite its promise of letting you be "your own boss."

Titre du site Web MIT Technology Review

Type de site Web

Date 1/12/2015 d m y

Titre abrégé

URL <https://www.technologyreview.com/s/...>

Consulté le 13/11/2017 à 09:34:43

Langue

Autorisations

Extra

Date d'ajout 13/11/2017 à 09:34:43

Modifié le 14/09/2018 à 19:00:42



Législation — Première citation

Séparation des groupes : « , »

1. L'intitulé complet de la norme, en compris la date de promulgation
2. Mention du *journal officiel*, italique (attention dans Zotero le journal officiel doit être introduit dans la case normalement réservée au Code)
3. Mention de la date de publication (attention dans Zotero la date de publication doit être introduite dans la case normalement réservée à la date de promulgation)

Illustration :

Loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail, *M.B.*, 22 août 1978.

Législation — Citation subséquente

Séparation des groupes : « , » • Si deux références se suivent immédiatement : « *Ibid.* » en italique

1. L'intitulé complet de la norme, en compris la date de promulgation
2. « *op. cit.* »

Illustration :

Loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail, *op. cit.*



Type de document	Acte juridique	
Nom de l'acte	Loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail	
▼ Auteur (Nom), (Prénom)	<input type="text"/>	<input type="button" value="−"/> <input type="button" value="+"/>
Résumé		
Code	M.B.	
N° de code		
N° officiel de l'acte		
Promulgué le	22 août 1978	d m y
Pages		
Section		
Session		
Histoire		
Langue		
Titre abrégé		
URL		
Consulté le		
Autorisations		
Extra		
Date d'ajout	10/08/2018 à 09:56:32	
Modifié le	10/08/2018 à 09:57:29	



Travaux préparatoires — Première citation

Séparation des groupes : « , »

1. Mention du titre du document parlementaire
2. *Nature du document*, italique
3. Mention du nom de l'Assemblée
4. Indication de la législature
5. Mention du numéro du document parlementaire
6. Mention de la ou des pages citées

Illustration :

Projet de loi relative à la relance économique et au renforcement de la cohésion sociale, Avis du Conseil d'État, *Doc. Parl.*, Chambre, 2017-2018, n° 54-2839/22, p. 68.

Travaux préparatoires — Citation subséquente

Séparation des groupes : « , » • Si deux références se suivent immédiatement : « *Ibid.* » en italique

1. Mention du titre du document parlementaire ou du titre abrégé
2. Mention du numéro du document parlementaire
3. « *op. cit.* »
4. Mention de la ou des pages citées

Illustration :

Projet de loi relative à la relance économique et au renforcement de la cohésion sociale, n° 54-2839/22, *op. cit.*, p. 68.



Type de document **Projet/proposition de loi**

Titre **Projet de loi relative à la relance économique et au renforcement de la cohésion sociale, Avis du Conseil d'État**

▼ Auteur (Nom), (Prénom) - +

Résumé

N° de projet **n° 54-2839/22**

Code **Doc. Parl.**

Volume de code

Section

Pages de code

Corps législatif **Chambre**

Session **2017-2018**

Histoire

Date

Langue

URL

Consulté le

Titre abrégé **Projet de loi relative à la relance économique et au renforcement de la cohésion sociale**

Autorisations

Extra

Date d'ajout **10/08/2018 à 09:21:42**

Modifié le **13/08/2018 à 07:48:28**



Jurisprudence — Première citation

Séparation des groupes : « , »

1. Indication de la juridiction
2. Mention, le cas échéant, du *nom de l'affaire*, italique
3. Indication de la date de la décision
4. Mention, le cas échéant, du numéro de rôle / numéro d'affaire
5. Mention, le cas échéant, du *nom de la revue*, italique
6. Mention, le cas échéant, de la date de publication et du volume
7. Mention de la ou des pages citées
8. Mention, le cas échéant, l'auteur : initiale du prénom (majuscule) + nom de famille (petites majuscules) précédé de l'indication « note »

Illustrations :

Civ. Liège (16e chambre), 21 mars 2018, *J.L.M.B.*, 2018, n°25, p. 68.

C.J., *Asociación Profesional Elite Taxi c. Uber Systems SpainSL*, 20 décembre 2017, C-434/1, EU:C:2017.981, *Rev. Dr. ULg*, 2018, n°1, pp. 58-64, note P. VAN CLEYNENBREUGEL.

Jurisprudence — Citation subséquente

Séparation des groupes : « , » • Si deux références se suivent immédiatement : « *Ibid.* » en italique

1. Indication de la juridiction
2. Mention, le cas échéant, du *nom de l'affaire*, italique
3. Indication de la date de la décision
4. « *op. cit.* »
5. Mention de la ou des pages citées

Illustrations :

Civ. Liège (16e chambre), 21 mars 2018, *op. cit.*, p. 68.

C.J., *Asociación Profesional Elite Taxi c. Uber Systems SpainSL*, 20 décembre 2017, *op. cit.*, pp. 58-64.



Type de document Affaire

Nom de l'affaire

▼ Auteur (Nom), (Prénom) - +

Résumé

Tribunal Civ. Liège (16e chambre)

Date de décision 21/03/2018 d m y

N° de requête

Recueil J.L.M.B.

Volume de recueil 2018, n°25

Première page 1175

Histoire

Langue

Titre abrégé

URL

Consulté le

Autorisations

Extra

Date d'ajout 10/08/2018 à 09:49:46

Modifié le 10/08/2018 à 09:50:31

Type de document Affaire

Nom de l'affaire Asociación Profesional Elite Taxi c. Uber Systems SpainSL

▼ Auteur Van Cleynenbr... , Pieter - +

Résumé

Tribunal C.J.

Date de décision 20/12/2017 d m y

N° de requête C-434/1, EU:C:2017.981

Recueil Rev. Dr. ULg

Volume de recueil 2018, n°1

Première page 99

Histoire

Langue

Titre abrégé

URL

Consulté le

Autorisations

Extra

Date d'ajout 10/08/2018 à 09:20:59

Modifié le 13/08/2018 à 07:49:02



Rédaction de la bibliographie

1. Bibliographie générée par la feuille de style « Université de Liège – Droit (french) »

Classement par auteur (ordre alphabétique) puis par ordre chronologique

CLESSE, J. et KÉFER, F., « Le contrôle des normes relatives à la modération des rémunérations au regard du droit de négociation collective », *R.D.S.*, 2017, n° 1, pp. 89-113.

CODAGNONE, C., ABADIE, F. et BIAGI, F., *The Future of Work in the « Sharing Economy »: Market Efficiency and Equitable Opportunities or Unfair Precarisation?*, JRC Science for Policy Report, 2016, disponible sur <https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/future-work-sharing-economy-market-efficiency-and-equitable-opportunities-or-unfair>.

DE PAGE, H., *Traité élémentaire de droit civil belge*, t. III, 2^e éd., Bruxelles, Bruylant, 1950.

DESSARD, D. et LÈBE-DESSARD, V., « Clause de non-concurrence en droit social et concurrence déloyale », in *Liber Amicorum Paul De Vroede*, Diegem, Kluwer, 1994.

LECOQ, P., *Manuel de droit des biens*, t. I, 2^e éd., Collection de la Faculté de droit de l'université de Liège, Bruxelles, Larcier, 2012.

LENAERTS, A., « Le principe général du droit *fraus omnia corrumpit* : une analyse de sa portée et de sa fonction en droit privé belge », *R.G.D.C.*, 2014, pp. 98-115.

RICHARD, J. et CYTERMANN, L., *Le numérique et les droits fondamentaux*, Les rapports du Conseil d'État, Conseil d'État (France), 2014.

SIMONITE, T., « How Uber Controls Its Drivers Despite Its Claims to Be a Neutral Platform », *MIT Technology Review*, 1 décembre 2015, disponible sur <https://www.technologyreview.com/s/543946/when-your-boss-is-an-uber-algorithm/> (Consulté le 13 novembre 2017).

VANBRABANT, B., « Les contrats relatifs au savoir-faire et autres secrets d'affaire », in R. AYDOGDU (éd.), *Les contrats commerciaux en pratique*, CUP, n° 169, Bruxelles, Larcier, 2016.

C.J., *Asociación Profesional Elite Taxi c. Uber Systems SpainSL*, 20 décembre 2017, C-434/1, EU:C:2017.981, *Rev. Dr. ULg*, 2018, n°1, p. 99, note P. VAN CLEYNENBREUGEL.

Civ. Liège (16^e chambre), 21 mars 2018, *J.L.M.B.*, 2018, n°25, p. 1175.

Projet de loi relative à la relance économique et au renforcement de la cohésion sociale, Avis du Conseil d'État, *Doc. Parl.*, Chambre, 2017-2018, n° 54-2839/22.



2. Bibliographie générée par la feuille de style « Université de Liège – Droit (classement par catégorie, French) »

Classement par type de document, puis par auteur (alphabétique) puis par ordre chronologique

DE PAGE, H., *Traité élémentaire de droit civil belge*, t. III, 2^e éd., Bruxelles, Bruylant, 1950.

LECOCQ, P., *Manuel de droit des biens*, t. I, 2^e éd., Collection de la Faculté de droit de l'université de Liège, Bruxelles, Larcier, 2012.

CLESSE, J. et KÉFER, F., « Le contrôle des normes relatives à la modération des rémunérations au regard du droit de négociation collective », *R.D.S.*, 2017, n° 1, pp. 89-113.

DESSARD, D. et LÈBE-DESSARD, V., « Clause de non-concurrence en droit social et concurrence déloyale », in *Liber Amicorum Paul De Vroede*, Diegem, Kluwer, 1994.

LENAERTS, A., « Le principe général du droit *fraus omnia corrumpit* : une analyse de sa portée et de sa fonction en droit privé belge », *R.G.D.C.*, 2014, pp. 98-115.

VANBRABANT, B., « Les contrats relatifs au savoir-faire et autres secrets d'affaire », in R. AYDOGDU (éd.), *Les contrats commerciaux en pratique*, CUP, n° 169, Bruxelles, Larcier, 2016.

CODAGNONE, C., ABADIE, F. et BIAGI, F., *The Future of Work in the « Sharing Economy »: Market Efficiency and Equitable Opportunities or Unfair Precarisation?*, JRC Science for Policy Report, 2016, disponible sur <https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/future-work-sharing-economy-market-efficiency-and-equitable-opportunities-or-unfair>.

RICHARD, J. et CYTERMANN, L., *Le numérique et les droits fondamentaux*, Les rapports du Conseil d'État, Conseil d'État (France), 2014.

SIMONITE, T., « How Uber Controls Its Drivers Despite Its Claims to Be a Neutral Platform », *MIT Technology Review*, 1 décembre 2015, disponible sur <https://www.technologyreview.com/s/543946/when-your-boss-is-an-uber-algorithm/> (Consulté le 13 novembre 2017).

Projet de loi relative à la relance économique et au renforcement de la cohésion sociale, Avis du Conseil d'État, *Doc. Parl.*, Chambre, 2017-2018, n° 54-2839/22.

C.J., *Asociación Profesional Elite Taxi c. Uber Systems Spain SL*, 20 décembre 2017, C-434/1, EU:C:2017.981, *Rev. Dr. ULg*, 2018, n°1, p. 99, note P. VAN CLEYNENBREUGEL.

Civ. Liège (16e chambre), 21 mars 2018, *J.L.M.B.*, 2018, n°25, p. 1175.

